



SARPOURENX

Date convocation le 27
mars 2026
Affichée le 27 mars 2026
Nombre de conseillers :
En exercice : 11
Présents : 10
Pouvoirs : 1
Votants : 11

Délibération n° 06 du 02 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Jean-Jacques LASCABES, Maire.

Présents : Laëtitia BÉROUS, Alexandre BETAT, Jessica GENIER, Christophe GUIRY, Marc LAFITTE, Geneviève LASCABES, Pascal MORENY, Yves PEYRÉ, Caroline RAUZET.

Excusés/absents : Juana REYGASSE

Formant la majorité des membres en exercice. Madame Geneviève LASCABES a été élue secrétaire.

Objet : Désignation des représentants de la Commune au Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques – TE64

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que le récent renouvellement des membres du Conseil Municipal entraine celui des délégués au Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (TE64).

Il précise qu'il y a lieu conformément aux dispositions de l'article L.5214-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux statuts de cette collectivité de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

PROCEDE dans les formes prévues à la désignation des délégués au Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (TE64) :

- Délégué titulaire : M LAFITTE Marc
- Délégué suppléant : M MORENY Pascal

Les délégués mentionnés dans le tableau ci-dessus ayant obtenu la majorité absolue sont désignés respectivement délégués titulaires et délégués suppléants de la commune de Sarpourenx au Syndicat d'Énergie des Pyrénées Atlantiques (TE64).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Le Maire,
Jean-Jacques LASCABES

